

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 avril 2021

**Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale du 19 mai 2021**

**Votalia (Euronext Paris, code ISIN : FR0011995588), acteur international des énergies renouvelables, annonce mettre à disposition de ses actionnaires les documents préparatoires à l'assemblée générale du 19 mai 2021 qui se tiendra à 15 heures à huis clos, hors la présence physique des actionnaires. L'assemblée sera retransmise en direct sur le site Internet de la Société [www.votalia.com](http://www.votalia.com).**

**Les documents préparatoires à l'assemblée générale de Votalia sont en ligne**

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, les documents préparatoires à l'assemblée, prévus à l'article R 225-83 du code de commerce, ont été mis en ligne sur le site internet de la société. Ces documents sont également à la disposition des actionnaires, à compter de la convocation de l'assemblée, sur demande auprès de l'intermédiaire qui gère leur compte titres, qui la transmettra à la société. L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO N°44 du 12 avril 2021. L'avis de convocation a été publié au BALO ce jour et sera publié dans un journal d'annonces légales le 1<sup>er</sup> mai 2021.

**Modalités particulières de tenue de l'assemblée générale dans le contexte de crise sanitaire**

Dans le contexte de pandémie de Covid-19 et conformément à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 dont les dispositions ont été prorogées jusqu'au 31 juillet 2021, cette assemblée générale se tiendra à huis clos, hors la présence physique de ses actionnaires ou des autres personnes ayant le droit d'y assister.

Les actionnaires pourront néanmoins assister à l'assemblée générale qui sera retransmise en direct sur le site internet de la société, en suivant le lien disponible dans la section investisseurs : <https://www.votalia.com/fr/investisseurs>.

Les questions devront être posées sous forme écrite en amont de l'assemblée :

Conformément à l'article R. 225-84 du Code de commerce, chaque actionnaire a la faculté d'adresser au Conseil d'Administration, lequel répondra en séance, les questions écrites de son choix.

Les questions doivent être envoyées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante 84 boulevard de Sébastopol – 75003 Paris ou par email à l'adresse suivante [invest@votalia.com](mailto:invest@votalia.com). Cet envoi doit être réalisé au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale.

Les questions écrites des actionnaires qui seront envoyées à la société après la date limite prévue par les dispositions réglementaires mais avant l'assemblée générale via l'adresse électronique [invest@votalia.com](mailto:invest@votalia.com) seront traitées dans la mesure du possible.

Par ailleurs, dans la mesure où l'assemblée générale se tiendra hors la présence physique des actionnaires, il est rappelé que les actionnaires ne pourront pas poser de questions orales ou proposer de nouvelles résolutions pendant l'assemblée générale.

Le vote :

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à l'assemblée soit en se faisant représenter par le Président de l'assemblée, soit en votant par correspondance ou par Internet. VOTACCESS, le site de vote par Internet sera ouvert à compter du vendredi 30 avril 2021 et jusqu'au 18 mai à 15 heures, heure de Paris.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 avril 2021

### - pour l'actionnaire dont les actions sont inscrites au nominatif :

- soit renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, qui lui sera adressé avec la convocation, à l'adresse suivante : BNP PARIBAS Securities Services - CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.

Les désignations ou révocations de mandataires exprimées par voie papier devront être réceptionnées au plus tard 3 jours calendaires avant la date de l'assemblée générale.

- soit transmettre ses instructions de vote, et désigner ou révoquer un mandataire par Internet avant l'assemblée générale, sur le site VOTACCESS dont l'adresse est la suivante: <https://planetshares.bnpparibas.com>.

Le titulaire d'actions au nominatif pur devra se connecter au site Planetshares avec ses codes d'accès habituels.

### - pour l'actionnaire dont les actions sont inscrites au porteur :

- demander le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration auprès de l'intermédiaire qui gère ses titres à compter de la date de convocation de l'assemblée générale. Ledit formulaire unique devra être accompagné d'une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire financier et adressé à : BNP PARIBAS Securities Services - CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par l'émetteur ou le service Assemblées Générales de BNP Paribas Securities Services, au plus tard 3 jours avant la tenue de l'assemblée générale.

- Si l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de son compte titres est connecté au site VOTACCESS, l'actionnaire devra s'identifier sur le portail internet de son établissement teneur de compte avec ses codes d'accès habituels. Il devra ensuite cliquer sur l'icône qui apparaît sur la ligne correspondant à ses actions et suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et voter ou désigner ou révoquer un mandataire.

Prochain rendez-vous : **Assemblée générale**, le 19 mai 2021

#### A propos de Voltaia ([www.voltaia.com](http://www.voltaia.com))

Voltaia est un acteur international des énergies renouvelables. Le Groupe produit et vend de l'électricité issue de ses installations éoliennes, solaires, hydrauliques, biomasse et de stockage. Il dispose d'une puissance en exploitation et en construction de plus de 1,4 GW et d'un portefeuille de projets en développement d'une capacité totale de 9,7 GW.

Voltaia est également prestataire de services et accompagne ses clients en renouvelable pendant toutes les étapes des projets, de la conception à l'exploitation-maintenance.

Pionnier sur le marché des entreprises, Voltaia propose enfin une offre globale à celles-ci allant de la fourniture d'électricité verte aux services d'efficacité énergétique, en passant par la production locale de sa propre électricité.

Fort de plus de 1 130 collaborateurs dans 20 pays sur 4 continents, Voltaia possède une capacité d'action mondiale pour ses clients.

Voltaia est coté au marché réglementé d'Euronext à Paris (FR0011995588 – VLTA) et fait partie des indices Euronext Tech 40 et CAC Mid&Small. L'entreprise est également incluse dans le Gaïa-Index, l'indice des valeurs moyennes responsables.

Voltaia  
Relations Investisseurs : [invest@voltaia.com](mailto:invest@voltaia.com)  
T. +33 (0)1 81 70 37 00

Actifin  
Relations Presse : Jennifer Jullia  
[jjullia@actifin.fr](mailto:jjullia@actifin.fr) · T. +33 (0)1 56 88 11 11